



# Les centres d'information et de conseil sur les aides techniques

L'utilisation d'aides techniques par les personnes en situation de handicap et par les personnes âgées contribue à maintenir ou à améliorer l'autonomie et la qualité de vie de celles-ci.

Une utilisation optimale de ces aides techniques nécessite que les personnes soient informées et conseillées, aussi bien sur le choix de l'aide technique que sur son usage.

Les centres d'information et de conseil en aides techniques (CICAT) font partie des dispositifs locaux accompagnant les personnes. Ils délivrent gratuitement et de façon neutre des informations aux personnes, à leurs proches et aux professionnels qui les accompagnent. Les CICAT sont des lieux ressources de proximité sur les aides techniques, les aménagements de logement et les aménagements de véhicule.



## Information, conseil et évaluation des besoins en aides techniques

**L'information, le conseil et l'évaluation des besoins en aides techniques des personnes ainsi que l'appui aux professionnels du territoire constituent le cœur de l'activité des CICAT.**

Les CICAT accueillent tous les usagers pour de l'information et du conseil, sans distinction d'âge, de cause du handicap ou de la perte d'autonomie. Ils peuvent répondre à des questions et à des demandes d'information par téléphone, dans leurs locaux ou dans des points de rencontre divers, lors de salons par exemple. Les CICAT ne proposent ni vente ni location d'aides techniques et s'engagent à l'impartialité de leurs actions. L'information et le conseil qu'ils proposent sont dénués d'enjeux commerciaux.

Les professionnels du CICAT (ergothérapeutes, documentalistes...) réalisent une veille sur la compensation technique : aides techniques, aménagement de logement ou de véhicule. Il peut s'agir de veille technologique et réglementaire ou du recensement des ressources et des événements au niveau local ou national (colloques, ateliers, salons...). Les données rassemblées, analysées et organisées sont utilisées dans l'ensemble des actions réalisées par les professionnels des CICAT, notamment l'information et le conseil.

Plusieurs CICAT publient des bulletins d'information qui relaient les dernières nouveautés concernant les aides techniques ainsi que les événements organisés par le CICAT ou par d'autres acteurs locaux. Les particuliers et les professionnels peuvent s'abonner aux lettres d'information proposées.

Le conseil se distingue de l'information et constitue les prémisses de l'évaluation. Il est plus ciblé et personnalisé et nécessite de prendre en compte des éléments spécifiques sur la situation de la personne. Il requiert donc un temps d'entretien plus long avec celle-ci. Le conseil et l'information peuvent être proposés aux personnes en situation de handicap, aux personnes âgées, à leurs proches, mais aussi à chaque professionnel qui en ressent le besoin. **Dans ce cadre, certains CICAT proposent des prêts d'aides techniques aux particuliers et/ou aux professionnels (de quelques jours à quelques semaines).**

### Une base de données sur les aides techniques

#### Hacavie (Nord)

Hacavie a construit et tient à jour la [base de données sur les aides techniques, Handicat](#). Accessible à tous gratuitement sur internet, cette base de données recense près de 6 000 aides techniques.

Il est possible d'effectuer une recherche par activité compensée ou avec une liste de critères dans un formulaire de recherche avancée.

Le site permet aussi de retrouver aisément les noms et les coordonnées des fabricants d'aides techniques et propose des articles sur certains matériels ou des liens vers d'autres sites ressources.

Plus de 30 000 visiteurs mensuels consultent cette base, preuve de son utilité.

Enfin, les professionnels des CICAT, ergothérapeutes en particulier, effectuent des évaluations des besoins et des préconisations en aides techniques, en aménagements de logement et de véhicule.

Les évaluations peuvent être réalisées dans les locaux du CICAT ou de partenaires, lors de consultations pluridisciplinaires en centre hospitalier par exemple ou lors de visites à domicile. Ces prestations peuvent s'inscrire dans le cadre d'une demande de financement auprès de la MDPH, d'une caisse de retraite, du conseil départemental ou de la conférence des financeurs ou être réalisées en dehors de toute demande d'aide financière.



## Le dispositif EqLAAT : un accompagnement renforcé à domicile

En complément de leurs actions habituelles, certains CICAT interviennent dans le cadre du dispositif EqLAAT (équipe locale d'accompagnement sur les aides techniques). Ce dispositif propose un accompagnement renforcé, réalisé par une équipe pluridisciplinaire composée notamment d'ergothérapeutes et de travailleurs sociaux. L'objectif est d'accompagner à domicile le choix, l'essai et l'appropriation des aides techniques les plus adaptées à la situation de la personne.

L'intervention permet de mieux comprendre les habitudes de vie, d'identifier les contraintes du domicile et de proposer des solutions concrètes, personnalisées et réalistes. L'équipe peut également soutenir les démarches de recherche de financement et d'aménagement de l'environnement pour faciliter la mise en place des aides techniques dans de bonnes conditions.

## Des conseils en aides techniques qui m'ont évité des travaux et des frais inutiles

### CRICAT (Guadeloupe)

« J'ai fait appel au CRICAT de Guadeloupe pour qu'il me conseille sur le changement de mes w.-c. dans mon nouveau logement. En effet, j'utilise actuellement des w.-c. standard, sans barre d'appui, et il est très compliqué pour moi qui suis paraplégique de réaliser mes transferts. Je pensais que l'équipe allait me préconiser des w.-c. rehaussés avec barre d'appui. Finalement, l'ergothérapeute m'a proposé de tester un rehausseur de w.-c. avec accoudoirs escamotables. Elle en avait un au sein de la plateforme d'aides techniques. Elle me l'a prêté quinze jours et j'ai pu constater que l'achat de cette aide technique me permettait de faire mes transferts en toute autonomie et sécurité. De plus, cela m'a coûté finalement bien moins cher que ce que je pensais donc je n'ai pas eu besoin d'attendre d'éventuels financements ! »

Clément L., Le Gosier (971)

En complément des réponses à des questions individuelles, chaque CICAT propose un appui sur la compensation technique aux professionnels et aux usagers de son territoire. La plupart des CICAT organisent et animent des événements à portée départementale, régionale, voire nationale. Le CICAT des Pays de la Loire (Sarthe – 72) prévoit des ateliers de sensibilisation pour les personnes âgées. Escavie (le CICAT d'Île-de-France) propose aux professionnels des MDPH des ateliers de deux jours sur les aides techniques pour les personnes présentant des troubles sensoriels et organise un colloque bisannuel de portée nationale.



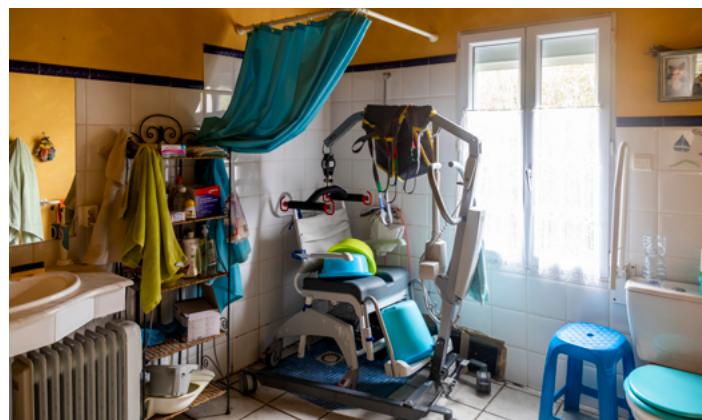
## Des journées d'appui au réseau des professionnels – CICAT Pôle Autonomie Santé

Pour répondre aux besoins d'information des professionnels sanitaires et médico-sociaux, notre CICAT organise deux à trois fois par an des journées thématiques d'échange et de démonstration : basse vision, mobilités alternatives, positionnement assis... sont autant d'exemples de thématiques étudiées. L'objectif est de découvrir les innovations, de permettre des essais de matériels et de faciliter les échanges entre les prescripteurs, les utilisateurs et les fabricants sur un champ précis et dans un environnement neutre. Lors de ces événements, nous invitons plusieurs fabricants qui exposent leurs matériels et nous accueillons, sur inscription, une centaine de professionnels du réseau régional. Ces journées permettent aux entreprises d'obtenir des retours d'usage favorisant la recherche et développement de nouveaux produits et services. Ces rencontres favorisent une montée en compétence collective et contribuent à créer des passerelles entre les différents acteurs du territoire.

**Justine Le Pemp, coordinatrice des ergothérapeutes du Pôle Autonomie Santé de Lattes et Sébastien Bayol, directeur adjoint du Pôle Autonomie Santé de Lattes**

# Lieux d'accueil et d'information des personnes

Pour remplir ces différentes missions, la plupart des CICAT ont mis en place des centres d'exposition permanente d'aides techniques. Ils permettent aux personnes, à leurs proches et aux professionnels de voir et d'essayer des aides techniques. Le centre d'exposition permanent peut prendre, en tout ou partie, la forme d'un appartement reconstitué. Cette organisation peut faciliter les échanges, permettre des mises en situation et aider la personne à se projeter dans l'utilisation d'une aide technique ou dans la réalisation de travaux. Dans tous les cas, la personne est accueillie et informée par un professionnel spécialisé.



## Le CICAT, un interlocuteur nécessaire et précieux

### CICAT Pays de la Loire (Sarthe)

« L'ergothérapeute du CICAT est intervenu « à notre domicile pour faire le bilan de nos besoins et nous a fait parvenir un compte-rendu très détaillé. Elle a réalisé des essais du matériel choisi, dont le fauteuil de douche. Une liste des installateurs nous a permis de contacter rapidement un professionnel pour un monte-escalier. Raphaëla nous a conseillés avec douceur, tact, gentillesse et professionnalisme. Elle nous a aidés aussi à orienter nos démarches souvent complexes. Le CICAT est un service précieux, qui rassure et assure ! Merci ! »

Véronique



## Équiper son logement en solutions adaptées (ELSA)

### CRIAS (Rhône)

**L'appartement de démonstration ELSA** est un espace de l'**association CRIAS**, destiné à faire découvrir, dans un cadre concret et accessible, les différentes solutions qui facilitent les activités du quotidien. Il est aménagé comme un véritable lieu de vie et permet d'explorer et de tester des équipements adaptés à différents besoins : aménagements du domicile, aides techniques, solutions innovantes favorisant l'autonomie et la sécurité. Il est situé à Lyon et est à destination des habitants de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Les ergothérapeutes du CICAT ELSA accueillent plus de 1 000 visiteurs par an lors de consultations individuelles, de visites collectives et des formations de professionnels qu'elles dispensent.

En complément de cet espace physique, un site internet dédié met à disposition une riche base d'informations : des fiches techniques (matériel et aménagements), des fiches ressources (financements, artisans, les revendeurs de proximité), des vidéos explicatives, des exemples pratiques d'adaptations au quotidien...

Pour répondre aux questions et accompagner la réflexion de chacun, du **téléconseil** est également assuré par les ergothérapeutes du CRIAS, offrant ainsi un soutien personnalisé et des conseils adaptés aux situations de chacun.

Le CRIAS dispose désormais d'un autre espace de démonstration dans son tiers-lieu « **Au 37Bis** », situé à Lyon, permettant également un accompagnement en ergothérapie.

La proximité géographique et un réseau de partenaires dense et actif sont deux facteurs clés pour la bonne conduite des missions des CICAT. Pour répondre au besoin de proximité, des CICAT ont mis en place des dispositifs mobiles. Ils sont un moyen de rencontrer les personnes, notamment celles avançant en âge dans un objectif de prévention, pour les sensibiliser à l'intérêt de s'équiper d'aides techniques ou d'aménager leur logement.



Espace d'exposition du CEP-CICAT (Bas-Rhin)



Espace d'exposition du CEP-CICAT (Bas-Rhin)

## Se déplacer pour informer : deux exemples de dispositifs

### Le Centre (Vienne) : Un dispositif mobile pour des actions de proximité

Afin de rendre leurs services accessibles au plus grand nombre, le Centre a développé une version itinérante de son CICAT depuis 2024.

Ce dernier s'inscrit désormais dans une démarche d'aller-vers pour être au plus près des habitants, notamment dans les zones rurales, les quartiers prioritaires ou les territoires isolés. L'itinérance permet d'exposer et de faire tester différents types d'aides techniques et d'informer sur les possibilités de financement, d'accompagnement ou d'aménagement du logement.

Il s'agit d'un espace d'expérimentation grande nature, d'une action collaborative avec les acteurs locaux puisque leurs installations éphémères sont organisées en partenariat dans des centres commerciaux et des structures du médico-social et de la santé (plus de 500 personnes). Cela permet d'assurer une continuité de l'accompagnement, de sensibiliser un large public et de créer des ponts entre les acteurs du territoire.

Gratuit et ouvert à tous, le CICAT itinérant favorise la lutte contre les inégalités d'accès à l'information et au matériel.

### Le DiamanTIC : un logement adapté qui se déplace, conçu, construit et géré par le CEP-CICAT (Bas-Rhin)

Le CEP-CICAT a créé le DiamanTIC avec le soutien financier du conseil départemental du Bas-Rhin, la CARSAT Alsace-Moselle, AG2R la Mondiale et l'État. C'est un « appartement mobile et dépliable » utilisé lors des manifestations. Il permet au public de découvrir des possibilités d'aménagements et des aides techniques.

Il est également équipé de domotique permettant de gérer les différentes commandes (éclairage, chauffage, alarme) et de programmer des scénarios. En 2024, le DiamanTIC a accueilli 123 personnes (seniors et aidants familiaux).

# Activités complémentaires développées par les CICAT

**La formation, le maintien dans l'emploi, l'appui aux acteurs du logement, l'aide au développement de solutions innovantes sont autant d'activités complémentaires développées par les CICAT à partir de leur expertise sur les aides techniques.**

Le travail quotidien de veille, d'information, de conseil et d'évaluation sur les aides techniques et la compensation technique permet aux CICAT d'avoir une véritable fonction de centre ressource territorial et de toucher un public diversifié par les activités complémentaires qu'ils proposent.

Le maintien ou l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap peuvent passer par l'utilisation d'aides techniques ou par l'aménagement du poste de travail. Différents CICAT ont investi ces questions, notamment en lien avec l'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (AGEFIPH) et le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP).

**Le CICAT d'Île-de-France** propose des évaluations et des adaptations du poste de travail. Ces évaluations sont réalisées par une professionnelle ayant une double formation d'ergothérapeute et d'ergonome. **Equipe&moi** a quant à lui mis en place un service de prêt d'aides techniques dans le cadre de l'emploi et de la formation professionnelle. Il accompagne les entreprises et leurs collaborateurs dans la compréhension des problématiques rencontrées en lien avec l'apparition des troubles musculo-squelettiques (TMS), dans la mise en œuvre de leur programme de prévention, dans le choix et l'utilisation du matériel nécessaire aux postes de travail ou encore dans l'assimilation de postures fonctionnelles.

Sur la base de leur expertise et en réponse aux demandes qui leur sont faites, les CICAT animent des formations sur la compensation technique à l'intention des personnes, de leurs proches et des professionnels. Les formations destinées aux professionnels peuvent s'adresser aux prescripteurs et aux préconisateurs des aides techniques, aux professionnels intervenant au quotidien auprès des personnes comme les auxiliaires de vie ou encore aux professionnels du bâtiment.

Le CRIAS à Lyon utilise son appartement de démonstration comme un véritable outil pédagogique au service des professionnels, des usagers et des aidants. Il accueille notamment le programme « Le Jeudi des Aidants », alternant sessions collectives de sensibilisation à l'usage des aides techniques et consultations individualisées d'ergothérapeutes. Ce format original, ancré dans un espace semi-domestique, renforce l'appropriation concrète des solutions proposées et participe à la prévention de la perte d'autonomie.

Les collectivités et les bailleurs sociaux ont des missions tournées vers les publics fragiles, dont les personnes en situation de handicap et les personnes âgées : accessibilité des établissements recevant du public et de la chaîne de déplacement, accueil du public handicapé ou âgé... Dans certains territoires, en réponse à la demande de ces partenaires ou de leur propre initiative, les CICAT travaillent plus spécifiquement sur ces sujets. Le CEP-CICAT a par exemple créé un logiciel destiné aux bailleurs sociaux, qui facilite le recensement et la description des logements pour répondre à des besoins spécifiques.

**Le CRICAT APF Guadeloupe** offre des prestations de conseils pour l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap moteur et visuel, afin d'évaluer leurs capacités dans le cadre de leur projet professionnel (aménagement du poste de travail, essai et prêt de matériel).

## Des compétences variées au sein des CICAT

Les activités centrales des CICAT nécessitent à la fois des compétences de documentaliste et des compétences paramédicales, ergothérapeutiques en particulier.

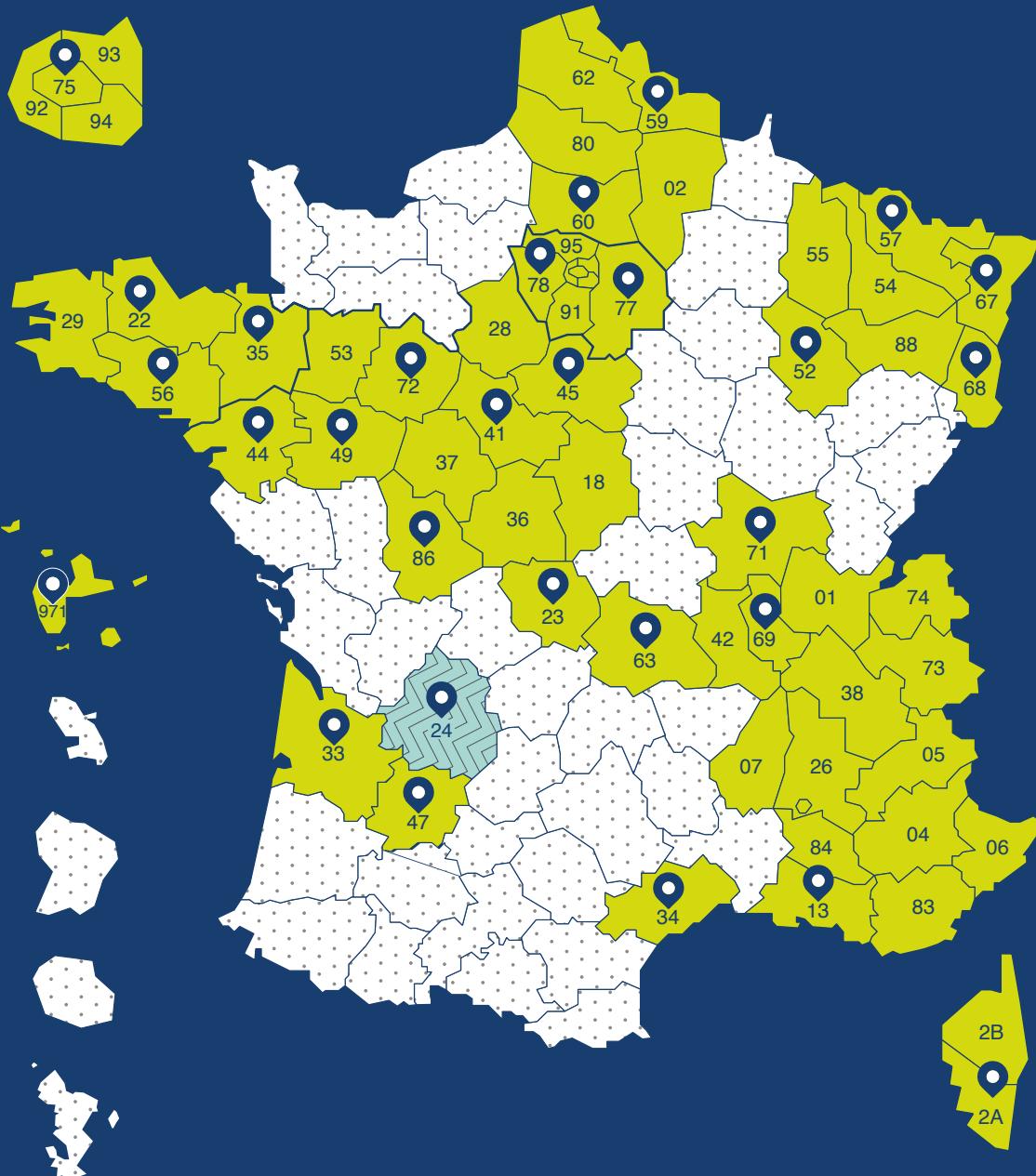
S'y ajoutent des compétences sociales pour l'accompagnement des personnes dans leurs demandes de financement : assistants sociaux, chargés de mission...

# Recensement territorial des CICAT en septembre 2025

Les CICAT sont répartis sur l'ensemble du territoire français sans couvrir tous les départements.  
31 CICAT sont recensés en septembre 2025.  
Ils couvrent 57 départements différents.

Ils ont le plus souvent une vocation départementale,  
mais certains ont une vocation régionale.  
Les CICAT sont parfois sollicités pour des  
interventions au-delà de leur périmètre d'origine.

- Siège/local du CICAT
- Départements couverts
- Départements partiellement couverts
- Départements non concernés



Réalisation : Vaadigm et CLAI - Crédits photo : S. Budon, A. Detienne, J.M. Heidinger, A. Lebon, B. Topouz



@CNSA\_actu

[cnsa.fr](http://cnsa.fr)

[pour-les-personnes-agees.gouv.fr](http://pour-les-personnes-agees.gouv.fr)

[monparcourshandicap.gouv.fr](http://monparcourshandicap.gouv.fr)